

BILAN (en milliers MAD)		
	30/06/2010	31/12/2009
ACTIF		
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES	25 767	42 479
TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	271 082	739 859
A Vue	271 082	5 667
A Terme	-	734 192
CREANCES SUR LA CLIENTELE	9 591 857	9 196 968
Crédits de Trésorerie et à la Consommation	2 439	2 515
Crédits à l'Équipement	9 504 982	9 111 778
Crédits immobiliers	26 291	27 029
Autres Crédits	58 145	55 646
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
Titres de Propriété	-	-
AUTRES ACTIFS	50 590	19 559
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	25	25
CREANCES SUBORDONNEES	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 748	6 280
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 333	73 251
TOTAL ACTIF	10 017 402	10 078 421
PASSIF		
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES	4 022 153	4 510 099
A Vue	-	-
A Terme	4 022 153	4 510 099
DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	-
Comptes à Vue Crédeurs	-	-
Comptes d'Épargne	-	-
Dépôts à Terme	-	-
Autres Comptes Crédeurs	-	-
TITRES DE CREANCES EMIS	3 786 315	3 366 386
Titres de Créances Négociables Emis	3 786 315	3 366 386
Emprunts Obligataires Emis	-	-
Autres Titres de Créances Emis	-	-
AUTRES PASSIFS	58 242	135 338
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 075	2 463
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNEES	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	1 708 210	1 470 963
CAPITAL	354 858	354 858
ACTIONNAIRES : CAPITAL NON VERSE	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	85 549	238 313
TOTAL PASSIF	10 017 402	10 078 421

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (en milliers MAD)		
	30/06/2010	30/06/2009
PRODUIT D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	6 012	5 555
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	330 319	334 965
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	-	-
Autres produits bancaires	-	2 932
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	166 838	176 332
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	102 061	117 914
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	64 627	57 954
Autres charges bancaires	150	464
PRODUIT NET BANCAIRE	169 493	167 120
Produits d'exploitation non bancaire	831	519
Charges d'exploitation non bancaire	60	66
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	27 742	26 929
Charges de personnel	18 087	16 642
Impôts et taxes	817	62
Charges externes	4 258	5 384
Autres charges générales d'exploitation	1 112	1 295
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	3 469	3 546
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	3 567	11 882
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	3 362	11 430
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	205	452
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2 855	60 789
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 262	59 476
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	593	1 314
RESULTAT COURANT	141 810	189 551
Produits non courants	1 102	2 301
Charges non courantes	7 120	2 284
RESULTAT AVANT IMPOTS	135 792	189 568
Impôt sur les résultats	50 243	70 140
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	85 549	119 428

HORS BILAN (en milliers MAD)		
	30/06/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 489 576	3 106 949
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	17 744
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	17 744

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en milliers MAD)		
I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
	30/06/2010	30/06/2009
(+) Intérêts et produits assimilés	336 331	340 520
(-) Intérêts et charges assimilés	166 688	175 868
MARGE D'INTERET	169 643	164 652
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-
(+) Commissions perçues	-	-
(-) Commissions servies	150	464
MARGE SUR COMMISSIONS	- 150	- 464
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	-	2 932
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	169 493	167 120
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaires	831	519
(-) Autres charges d'exploitation non bancaires	60	66
(-) Charges générales d'exploitation	27 742	26 929
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	142 522	140 644
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 100	- 48 046
(+/-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	- 388	- 861
RESULTAT COURANT	141 810	189 551
RESULTAT NON COURANT	- 6 017	17
(-) Impôt sur les résultats	50 243	70 140
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	85 549	119 428
II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	85 549	119 428
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	3 469	3 547
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	205	452
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	593	1 314
(-) Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	123
(-) Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) plus value de cession sur immobilisations financières	-	-
(+) Moins value de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subvention d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	88 631	121 990
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	88 631	121 990

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers MAD)		
	30/06/2010	31/12/2009
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	336 331	688 812
(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 934	5 291
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	166 838	352 539
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	7 180	133
(-) Charges générales d'exploitation versées	24 273	60 580
(-) Impôts sur les résultats versés	50 243	140 841
I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	89 730	140 011
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	468 777	- 692 520
(+) Créances sur la clientèle	- 395 883	- 1 017 656
(+) Titres de transaction et de placement	-	-
(+) Autres actifs	- 31 137	155 625
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
(-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	- 487 946	- 541 557
(+) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Titres de créance émis	419 929	2 000 686
(+) Autres passifs	- 77 096	- 29 916
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	- 103 356	- 125 338
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)		
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	123
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 020	4 183
(+) Intérêts perçus	-	-
(+) Dividendes perçus	-	-
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 2 020	- 4 061
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Intérêts versés	-	-
(-) Dividendes versés	-	-
(-) Autres	1 067	4 628
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 1 067	- 4 628
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV+V)	- 16 712	5 984
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	42 479	36 495
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	25 767	42 479

ENGAGEMENTS SUR TITRES (en milliers MAD)

	Montant
Engagements donnés	Néant
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES (en milliers MAD)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/12/2009
Opérations de change à terme				
Devises à recevoir				
Dirhams à livrer				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
<i>Dont swaps financiers de devises</i>				
Engagements sur produits dérivés				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

Opérations de change à terme

Devises à recevoir

Dirhams à livrer

Devises à livrer

Dirhams à recevoir

Dont swaps financiers de devises

Engagements sur produits dérivés

Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt

Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt

Engagements sur marchés réglementés de cours de change

Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change

Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments

Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments

Néant

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (en milliers MAD)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Néant

Néant

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (en milliers MAD)

	D< 1 mois	1 mois-D< 3 mois	3 mois-D< 1 an	1 an-D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	295 664	-	-	-	-	295 664
Créances sur la clientèle	129 560	120 041	624 211	2 987 041	5 409 632	9 270 485
Titres de créance	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	425 224	120 041	624 211	2 987 041	5 409 632	9 566 149
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 941	706 071	388 683	1 996 657	874 474	3 967 826
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de créance émis	124 400	420 000	730 000	1 983 000	450 000	3 707 400
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
TOTAL	126 341	1 126 071	1 118 683	3 979 657	1 324 474	7 675 226

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE (en milliers MAD)

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 20% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire

Néant

Néant

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE (en milliers MAD)

BILAN	Montant
ACTIF	-
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-
Créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
PASSIF	950 267
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	950 267
Dépôts de la clientèle	-
Titres de créance émis	-
Autres passifs	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	Montant
Engagements donnés	-
Engagements reçus	-

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE (en milliers MAD)

CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus
Titres de placement	Néant
Titres de participation	
Participations dans les entreprises liées	
Titres de l'activité de portefeuille	
Emplois assimilés	
TOTAL	

COMMISSIONS (en milliers MAD)

	Montant
Commissions perçues	-
Sur opérations avec les établissements de crédit	-
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-
Commissions versées	150
Sur opérations avec les établissements de crédit	11
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	140
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE (en milliers MAD)

	30/06/2010	30/06/2009
Produits		
Gains sur les titres de transaction		
Plus-value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change		
Charges		
Pertes sur les titres de transaction		
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change		

Néant

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers MAD)

	Montant
Charges du personnel	18 087
Impôts et taxes	817
Charges externes	4 258
Autres charges générales d'exploitation	1 112
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	3 469
Total	27 742

AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers MAD)

	Montant
Autres produits et charges bancaires	-
Autres produits bancaires	-
Autres charges bancaires	150
Produits et charges d'exploitation non bancaires	
Produits d'exploitation non bancaires	831
Charges d'exploitation non bancaires	60
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	3 567
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	2 855
Produits et charges non courants	
Produits non courants	1 102
Charges non courantes	7 120

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS (en milliers MAD)

I- DATATION	
Date de clôture (1)	30/06/2010
Date d'établissement des états de synthèse (2)	30/09/2010
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indication des événements
	Favorables
	Défavorables

Néant

EFFECTIFS (en nombre)

	30/06/2010	31/12/2009
Effectifs rémunérés	110	110
Effectifs utilisés	110	110
Effectifs équivalent plein temps	110	110
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	89	89
Employés (équivalent plein temps)	21	21
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-

MARGE D'INTERET (en milliers MAD)

	30/06/2010	30/06/2009
Intérêts perçus	336 331	340 520
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	6 012	5 555
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	330 319	334 965
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Intérêts servis	166 688	175 868
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	102 061	117 914
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	64 627	57 954
TOTAL	169 643	164 652

Dispositif de Gestion Globale des Risques

1. Gestion intégrée des risques

1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Équipement Communal repose sur:

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'institution dans le processus;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation;
- l'attribution de ressources appropriées pour l'émergence de la culture de gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration du FEC approuve la politique globale de gestion des risques ainsi que les orientations stratégiques de gestion de chaque risque pris individuellement.

Outre son Président, le Ministre de l'Intérieur, le Conseil d'Administration du FEC comprend:

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances;
- 1 représentant du Ministère de la Santé;
- 1 représentant du Ministère de l'Équipement et du Transport;
- 1 représentant du Ministère de l'Énergie et des Mines.
- Le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion;
- Des membres représentant les élus: 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, désigné par le Conseil d'Administration, porte son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Ce Comité est composé du:

- Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (Président);
- Directeur du Trésor et des Finances Extérieures (Membre).

Le Comité d'Audit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent, et au moins deux fois par an.

Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

La Direction Générale effectue deux fois par an (ou plus souvent si les circonstances l'exigent) des présentations devant le Conseil d'Administration sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques.

Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Directeur Général du FEC, Président:

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur;

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances
- 1 représentant désigné par la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

Comité des Risques

Le Comité des Risques, présidé par le Directeur Général du FEC, se charge notamment de:

- valider la stratégie globale de gestion des risques du FEC et de s'assurer de sa mise en œuvre;
 - valider les procédures formelles de gestion des risques en vérifiant leur conformité avec les exigences réglementaires;
 - assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC;
 - veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques;
 - examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.
- Le Comité des Risques se réunit au moins une fois par trimestre ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent.
- Le secrétariat du Comité des Risques est assuré par la Direction des Risques.

Direction des Risques

La Direction des Risques évalue les risques encourus par le FEC en vue d'assurer la maîtrise et la sécurisation de l'activité.

Elle intervient dans le processus d'agrément de l'évaluation des projets préalablement à leur présentation au Comité de Crédit ainsi que dans la validation des nouveaux instruments de financement.

Elle définit également les critères d'acceptation et les normes d'évaluation des dossiers de prêts.

Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC. Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, en application des dispositions de Bank Al-Maghrib en la matière. Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

2. Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Équipement Communal sont les suivants:

Risque de crédit: risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité: se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

Risque de taux d'intérêt: Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

Risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Risque de non conformité: correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

Risque de change: dû aux fluctuations des taux de change.

2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables sans distinction entre les catégories des emprunteurs.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

Responsables de la gestion du risque de crédit

A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, la Direction des Grands Projets ou la Direction des Crédits d'Équipement, relevant toutes deux du Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

La Direction des Risques se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. L'emprunt est agréé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

Gestion du risque de crédit

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser, du montage financier mis en place ainsi que des sources des recettes qui permettront le remboursement de la dette.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des comptes administratifs approuvés des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la Collectivité Locale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la Collectivité Locale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants:

- la capacité de remboursement de la Collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé;
 - l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute;
 - le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%.
- Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur:
- L'analyse du contenu du dossier-client: données générales et juridiques, données financières et techniques.
 - L'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement.
 - L'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC.
 - L'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets.
 - Jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

Il est à signaler que les créances du FEC sur les Collectivités Locales sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans les budgets des emprunteurs.

Les prêts accordés aux régies sont assortis d'une garantie de la Collectivité Locale de rattachement.

Pour les autres types de clientèle, les garanties sont constituées par des hypothèques sur les terrains qui ont fait préalablement l'objet d'une évaluation.

Les contrats de prêts FEC prévoient:

- l'engagement de l'emprunteur à communiquer au FEC durant la vie du prêt les budgets et les comptes administratifs dans un délai d'un mois à compter de leur approbation;
- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours;
- une clause suspensive de tout nouvel engagement en cas de défaut de paiement dépassant 90 jours.

Profil de solvabilité

L'allocation des fonds propres en couverture du risque de crédit se fait en conformité avec les dispositions de la circulaire n°25/G/2006.

Au 30 Juin 2010, le coefficient de solvabilité s'est établi à 74,88% contre 70,93% au 30 juin 2009.

Analyse du portefeuille de crédit

Au 30 juin 2010, les créances sur la clientèle s'élevaient 9.591.856.807 MAD.

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent à 3.489.575.916 MAD, et concernent :

- les prêts classiques;
- les prêts "MEN" octroyés pour la mise à niveau et la réhabilitation des établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et le FEC;
- les prêts accordés aux régies autonomes "RA" dans le cadre de consortium bancaire.

Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classification et de provisionnement des créances en souffrance. Les Créances sur les Collectivités Locales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib.

Le calcul des provisions distingue les prêts MEN des autres prêts. Ainsi, le principe de la contamination entre prêts MEN et hors MEN n'a pas lieu.

Provisions des risques de crédit au 30 Juin 2010

Le volume des créances en souffrance au 30 Juin 2010 a accusé un repli significatif de 57% par rapport au 30 juin 2009.

Le stock de provisions pour créances en souffrance a suivi la même tendance avec un repli de 54%, reflétant la diminution des risques du portefeuille de notre institution.

Le taux des créances en souffrance s'est établi à 0,89% en juin 2010 contre 2,35% en juin 2009.

Coefficient de Division Des Risques

Conformément aux dispositions de la circulaire n°3/G/2001 de Bank Al-Maghrib, le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques s'assurent du respect du coefficient de division des risques lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'est établi à 9,59% à fin juin 2010, se situant en dessous du plafond fixé par BAM.

2.2 Risques de Liquidité / de Taux

Responsables de la gestion Actif/Passif

La Direction Financière se charge de la gestion Actif/Passif.

Le Comité des Risques se charge de la validation de la politique relative à la gestion Actif/Passif.

Gestion Actif/Passif

Le FEC est doté d'une application « Gestion Financière – ALM » qui s'intègre dans son système d'information et qui permet de mieux appréhender la gestion des risques financiers inhérents à ses activités, notamment les risques de liquidité et de taux d'intérêt.

Le rapport de gestion Actif/Passif est établi semestriellement et est soumis à la Direction Générale et au Comité des Risques.

Risque / Impasses de Liquidité

Pour la gestion du risque de liquidité, il est procédé au calcul des impasses prévisionnelles statiques et dynamiques de liquidité découlant de la différence entre les flux entrants (ressources, produits de recouvrement,...) en contrepartie des flux sortants (charges de financement, créances...) afin de déterminer les impasses de liquidités (ou GAP de financement) à court, moyen et long termes.

Risque / Impasses de Taux

Pour la gestion du risque de taux, il est procédé au:

- calcul des impasses de taux par type de taux qui permet de mesurer l'exposition au risque de taux par une confrontation des emplois aux ressources par bandes de maturités;
- calcul des durations du portefeuille des prêts et des emprunts.

Par ailleurs, des Stress test/Reportings relatifs à l'impact du risque taux sur le portefeuille et la valeur économique du FEC sont effectués trimestriellement et transmis à Bank Al-Maghrib dans le cadre des reportings réglementaires.

2.3 Risques Opérationnels

Organisation et Gouvernance

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet:

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites;

- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration;

- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Le Comité des Risques se charge de valider la politique de gestion des risques opérationnels, la stratégie de continuité d'activité et de gestion de crise.

Gestion des risques opérationnels

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires:

➤ Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants:

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part;
- Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à éviter des blocages de situations.

➤ Manuel de procédures générales

La mise à jour des procédures générales a été réalisée courant 2010. Elle est basée principalement sur l'intégration d'un outil de modélisation qui a permis d'avoir un référentiel de procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site Intranet.

➤ Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que:

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables;
- tous les enregistrements sont conformes aux Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

➤ Manuel de communication financière

Le FEC dispose d'un manuel de communication financière qui s'inscrit dans le cadre de la circulaire 40/G/2007 du 2 août 2007 de Bank Al-Maghrib relative au contrôle interne des Etablissements de Crédit.

➤ Développement et sécurisation des SI

Le FEC a concentré ses efforts durant ces dernières années à la couverture de la quasi-totalité de ses activités "métier" et "support" par le déploiement des progiciels intégrés. En outre, le FEC a déployé les plateformes technologiques appropriées pour assurer la protection des données et des flux réseaux.

Afin de répondre aux besoins fonctionnels et réglementaires et de profiter des innovations technologiques, les plateformes logicielles et technologiques déployées connaissent des mises à niveau continues.

Par ailleurs, les principales recommandations retenues, à l'issue de la mission d'audit des systèmes d'information réalisée en 2009, sont mises en œuvre et portent notamment sur le renforcement du dispositif de sécurité de l'information moyennant l'adoption d'une politique de sécurité de l'information selon les normes en vigueur ainsi que l'amélioration des processus d'exploitation « Système d'Information » sur la base des référentiels COBIT et ITIL.

➤ Plan de Continuité d'Activité

Le FEC dispose d'un Plan de Continuité d'Activité conformément à la directive Bank Al-Maghrib n°47/G/2007.

La mise en œuvre du PCA est en cours et porte notamment sur la mise en place de:

- Dispositifs de continuité Système d'Information;
- Dispositifs de continuité logistique;
- Dispositifs de continuité ressources humaines;
- Dispositifs de continuité des opérations.

➤ Cartographie des risques opérationnels

Le FEC dispose d'une cartographie des risques reconstruite et actualisée, courant l'exercice 2010, conformément à la Directive de Bank Al-Maghrib n°29/G/2007.

La cartographie des risques est élaborée selon un référentiel méthodologique commun définissant la sémantique, les concepts et les règles de gestion des risques au sein de notre institution.

La cartographie des risques, adossée à la taxonomie bâloise, couvre les domaines métiers majeurs et critiques suivants: Crédit, Support, Systèmes d'Information.

Le déploiement d'un module de gestion des risques, en intégration avec l'outil de modélisation des procédures est prévu afin d'assurer un lien formalisé entre le manuel des procédures générales et la cartographie des risques.

Couverture des risques opérationnels

Le FEC ne procède pas à l'allocation de fonds propres en couverture des risques opérationnels.

2.4 Risques de Non Conformité

Conformément à la circulaire n°40/G/2007 et à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib, le FEC s'est doté d'une politique de conformité et d'une cartographie des risques de non-conformité.

2.5 Risque de Change

La couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC est prise en charge par l'Etat (Ministère l'Economie et des Finances/Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Boulevard Zerkouni
6^{ème} étage
Casablanca
Maroc

MAZARS

Mazars Masnaoui
104 Bis, Boulevard
Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

ATTESTATION DE REVUE LIMITEE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Equipement Communal comprenant la situation provisoire du bilan, du hors bilan, du compte de produits et charges, de l'état des soldes de gestion, du tableau des flux de trésorerie et les états de l'ETIC ci-joints relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 2.148.617 KMAD, dont un bénéfice net de 85.549 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion du Fonds.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du Fonds et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds arrêtés au 30 juin 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 29 Septembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

A. Benabdelkhalek
Associé

Mazars Masnaoui

K. Mokdad
Associé